



UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO  
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES  
MENTION FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT

BP 175 ESSA Forêts Antananarivo 101 Madagascar  
Email: [essa-forets@essa-forets.org](mailto:essa-forets@essa-forets.org)  
Tél : (261)24.742.49 – (261)33.08.852.35



**CRITERES DE RECRUTEMENT DES ETUDIANTS VOULANT SUIVRE LE  
CURSUS DE MASTER SUR LA MENTION FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT  
A L'ESSAgronomiques :**

1 - L'entrée en Master 1 s'effectue par sélection des dossiers

2 - Sont éligibles :

- Tout étudiant possédant le diplôme de Licence (ou équivalent)
- Titulaire du diplôme de Baccalauréat Série C ou D.
- Seuls les dossiers comprenant les diplômes de Licence délivrés par les Universités Publiques peuvent être reçus pour évaluation.

3- Les candidats doivent justifier leurs aptitudes sur les Unités d'Enseignement (UE) suivantes :

- Mathématiques,
- Sciences physiques et chimiques,
- Sciences biologiques,
- Sciences sociales,
- Sciences forestières,
- Sciences du sol,
- Outils de recherche et expérimentation
- Stage (Imprégnation en milieu rural et Système de production)
- Connaissance en langues française et anglaise

4- Après l'évaluation du dossier, les candidats présélectionnés doivent passer **des tests** (oral et écrit)

5- Leur éligibilité sera basée aussi sur leurs notes antérieures : ceux qui possèdent des **meilleures notes** seront sélectionnés.

## **Les Dossiers à fournir pour la sélection :**

- Demande manuscrite mentionnant ses motivations, la profession que le candidat aimerait exercer dans le futur et le parcours qu'il aimerait suivre.
- Photocopie certifiée conforme de son diplôme de licence ou équivalent.
- Photocopie du diplôme de Baccalauréat série C ou D.
- Le relevé des notes des trois années de licence.
- Un CV avec photo d'identité récente.
- Lettre d'engagement pour le paiement des frais de scolarité dont la signature devra être légalisée auprès des autorités compétentes.
- Ou lettre de prise en charge d'une organisation

**Les étudiants postulants en Master 1 doivent obligatoirement suivre les cours en licence S6 à partir du mois de septembre avant de pouvoir continuer les cours l'année suivante.**

**NB :**

- **La pré-inscription 2018 est ouverte jusqu'au 21 Aout 2017 à 16h**
- **Pour des renseignements complémentaires : veuillez-vous adresser directement au bureau du Secrétariat de la Mention Foresterie et Environnement.**

Antananarivo le, 25 Juillet 2017

Le Responsable de la Mention Foresterie et Environnement,